

Mail reçu le 22/03/2021 à 16h28

Monsieur le commissaire enquêteur,

C'est à la fois à titre individuel et en tant que membre du collectif Sadirac Transition que je m'adresse aujourd'hui à vous. Notre collectif vous a déjà adressé une demande de compensation des terrains voués à l'artificialisation dans le cadre de la consultation préalable pendant l'été 2020. Un courrier de notre collectif vous a également été adressé dernièrement. Je reprends donc ci-dessous notre analyse de la situation ainsi que nos demandes.

Nous avons été heureux de la nouvelle de l'implantation d'un lycée à proximité.

En revanche, en approfondissant le dossier, nous nous sommes inquiétés : **le projet n'est-il pas surdimensionné par rapport au site proposé, qui s'avance amputé de tout ce qui concerne les services annexes : mobilités, alimentation etc...???**

Ne pas concevoir dans le même agenda la construction de cette cité scolaire de 8ha et de 2000 personnes et l'aménagement de services proportionnés à cette dimension nous paraît lourd de conséquences .

Urbanisation : ce n'est pas le sujet de cette enquête, mais la présence de cette cité scolaire va renforcer, parmi d'autres motifs, l'attraction du territoire pour la construction, et le besoin d'infrastructures et de services. Est-ce compatible avec le maintien d'un territoire jusqu'ici globalement rural/périurbain avec d'importantes zones intéressantes pour la biodiversité : l'urbanisation grignote sans cesse les espaces verts et agricoles (les acrobaties liées aux dénominations des zones agricoles, ZAP, à urbanisées etc...ne rendent pas facile la lecture des statistiques de l'évolution des usages, mais à vue d'œil nous constatons ce grignotage...)

Mobilités : nous souffrons dans les communes du territoire d'une circulation trop importante pour le calibre des routes et l'acceptation pour les riverains, sécurité, nuisances liées aux mobilités (habitants, transits). Créon, centre attractif est devenu actuellement un "bouchon" lié aux circulations de la cité, des communes environnantes et du transit. Comment les circulations vont-elles être régulées ? Les cars de transport collectifs, indispensables, vont augmenter et alimenter le flux des véhicules à moteur.

Il faut imaginer **des accès en mode alternatif**. A tout le moins nous plaidons pour investir **dès maintenant pour des couloirs d'accès au lycée à pied, à vélo et autres moyens pour nos jeunes, qui épargnent l'accès en véhicule automobile**. Le projet relatif aux routes desservant Créon et le lycée est trop lointain (RD 14, route avec service véhicules/bus/vélos/piétons), ou absent (RD 671 et autres RD).

Alimentation et filière paysanne de proximité : nous nous préoccupons de la qualité des menus proposés aux jeunes et de l'approvisionnement en circuits courts. En même temps que la création de cette cité scolaire, rien n'est prévu pour soutenir l'implantation de fermes vivrières de proximité. Nous plaidons pour un programme d'aide à l'installation de jeunes agriculteurs-maraichers dans les espaces agricoles du territoire. Un signal fort serait un programme d'aide à cette installation à proportion des ha occupés par le lycée.

En résumé,

pour ce projet très conséquent qui va concerner plus de 2250 personnes concernées , 2000 élèves de 16 à 22 ans, secondaire et BTS, enseignants et encadrants, personnel administratif,-nous demandons que les aspects mobilités, alimentations et maintien d'un territoire riche en biodiversité soient intégrés dès à présent dans l'ensemble de l'investissement.

Citoyennement vôtre,

Françoise Labrosse